

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE Extraordinaire et Ordinaire du 8 Janvier 2014 à 19 h 30



INTRODUCTION DU PRESIDENT Jean-Claude MICHAUD

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

J'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue et vous remercie d'être avec nous ce soir.

L'ensemble des membres du Comité Directeur s'associe à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2014, réussite dans vos projets, santé, bonheur et bien sur le plaisir sous l'eau.

Nous avons l'honneur d'avoir avec nous ce soir les invités suivants :

Francis MERLO, Président de l'Inter région Ile de France-Picardie et Président adjoint de la FFESSM,

Richard POTHIER, Conseiller Technique Sport - Régional,

Arthur GUERIN-BOERI, Champion du monde et recordman mondial « APNEE dynamique sans palme » avec une distance parcourue de 200 mètres.

Comme vous avez pu le constater sur l'ordre du jour, nous allons tenir deux assemblées :

Une Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) afin de modifier nos statuts et notre règlement Intérieur, puis notre Assemblée Générale annuelle dite Ordinaire (AGO).

Nous commencerons par l'AGE afin de pouvoir créer deux nouvelles commissions au cours de l'AGO qui suivra, si vous approuvez les modifications proposées.

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Avant d'ouvrir l'AGE, le Président tient à remercier particulièrement le groupe de travail, grâce à qui nous pouvons vous proposer ces modifications, adoptées par 13 voix pour et une abstention lors de la séance du Comité Directeur du 6 juin 2014, puis approuvées par notre Fédération le 15 Juillet 2014.

Sous la Présidence statutaire de Jean-Claude MICHAUD, Patrice PEGHAIRE est désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire et Messieurs André MAISONNEUVE et Hervé LOUET qui acceptent, sont nommés Scrutateurs et respectivement Président et Assesseur du bureau de vote des deux Assemblées.

Le Président constate, sur la feuille de présence signé par chaque adhérent entrant en séance, que le double quorum, 50% des adhérents représentant 50% des voix attribuées est atteint pour statuer en AGE avec :

20 (vingt) adhérents présents ou représentés pour un quorum de 16 adhérents

67 (soixante sept) voix attribuées pour un quorum de 49 voix.

En conséquence, les Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire peuvent valablement délibérer.



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE Extraordinaire et Ordinaire du 8 Janvier 2014 à 19 h 30



Le Président rappelle que conformément aux statuts, tous les adhérents ont été régulièrement convoqués et qu'ils ont reçus par courrier électronique les statuts et le Règlement Intérieur proposés.

La parole est à Thierry QUELQUEJEUX, secrétaire du groupe de travail, pour commenter les modifications proposées à l'aide de diapositifs sous PowerPoint :

Thierry QUELQUEJEUX prend la parole :

Objectifs de cette révision :

- ✓ Alignement avec les dispositions fédérales obligatoires,
- ✓ Intégration des engagements pris par notre Président dans son discours d'investiture,
- ✓ Simplifications si possible.

Préambule :

Ne sont pas reprises dans les diapositives qui suivent toutes modifications qui ne changent pas le fond, à savoir :

- La renumérotation des articles,
 - Partielle pour les Statuts,
 - Intégrale pour le Règlement Intérieur,
- Les mises en page,
- L'abrogation des redites,
- La simplification des textes redondants,
- Les termes « jour » et « jour franc » remplacés par « jour calendaire »

Résumé des modifications statutaires :

Rappel de l'obligation fédérale :

L'article 4.II des Statuts de notre Fédération édicte :

« Les dispositions du Titre III (infra) des présents statuts, sauf exceptions précisées par le titre V du règlement intérieur, s'imposent aux Organismes Déconcentrés »

Cette obligation concerne les articles :

4 à 12 du Titre II des Statuts du Codep 94 FFESSM

« ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT »

Et,

5.2 à 5.5 du Règlement Intérieur

« COMITE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL »



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE Extraordinaire et Ordinaire du 8 Janvier 2014 à 19 h 30



LES MODIFICATIONS STATUTAIRES CONCERNENT :

Article 1.1	Le changement d'adresse du siège social
Article 1.2.6	La révision du calendrier des Assemblées Générales
Article 4.4.6e	Le vote par correspondance aux Assemblées Générales
Article 4.4	Les documents à envoyer aux clubs
Article 5	Les parités « femmes – hommes »
Article 6	Modification du scrutin uninominale en scrutin de liste
Article 11	Abrogation de la limite du nombre de mandats du Président
Article 13.2	La possibilité de créer d'autres bureaux
Article 23	L'envoi ou non des documents administratifs
Article 24	L'obligation de publicité

LES MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR :

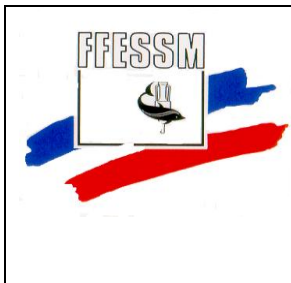
Article 5.2	L'article sur les modalités du scrutin de liste
Article 5.6	Consultation écrite des membres du Comité Directeur
Article 7.1	La création des commissions moins contraignante

Après échange de vue et questions, plus personne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes:

PREMIERE RESOLUTION – Approbation des modifications statutaires et Règlementaires.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Adhérents de l'association FFESSM VAL DE MARNE, après avoir entendu le rapport du secrétaire du groupe de travail, approuve dans toutes leurs parties les modifications apportées aux Statuts et au Règlement Intérieur proposées conformément aux documents en leur possession.

Cette résolution est adoptée à la majorité des deux tiers conformément aux statuts, par 64 voix pour et 3 voix d'abstention.



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE Extraordinaire et Ordinaire du 8 Janvier 2014 à 19 h 30



DEUXIEME RESOLUTION – Pouvoirs

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Adhérents confère tous pouvoirs au porteur de l'original ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes les formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée par 64 voix.

Le Président remercie l'assistance pour la confiance qu'elle lui témoigne et donne la parole au secrétaire pour animer l'AGO.

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Le secrétaire rappelle que l'Assemblée Générale Ordinaire est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral du Président,
- Rapport des vérificateurs comptables sur les comptes de l'exercice 2013,
- Rapport de Trésorerie et approbation des comptes de l'exercice 2013,
- Affectation du résultat,
- Quitus au trésorier,
- Vote du budget prévisionnel pour l'exercice 2014
- Rapport des commissions Apnée, Biologie, Nage avec Palmes et Technique
- Compte rendu des autres activités, Archéologie et Pêche-sous-marine
- Élection :
 - D'un nouveau Président pour la commission Technique
- Sous réserves de l'approbation des modifications réglementaires, création de deux commissions, Archéologie et Pêche sous-marine puis élection des deux Présidents
- Questions diverses
- Mot de conclusion du Président de la région, Francis Merlo
- Remise des récompenses
- Pot de l'amitié

A) Rapport moral du Président Jean-Claude MICHAUD :

Sous forme de diapositives le Président commente son action pour cette première année de mandature.

Une année bien remplie au niveau de :

- ❖ **l'administration du Codep :**



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE Extraordinaire et Ordinaire du 8 Janvier 2014 à 19 h 30



➤ **la présidence de :**

- ✓ 2 Réunions de Bureau du Codir,
- ✓ 5 Comités Directeurs,
- ✓ 1 réunion des Présidents de clubs.

➤ **La présence à :**

- ✓ 6 Réunions ou AG de Commission,
- ✓ 21 Réunions de travail dont
 - 6 pour la Trésorerie avec le Trésorier et son adjoint,
 - 4 pour la modification des Statuts et du Règlement Intérieur,
 - 6 pour les demandes de subventions avec le chargé de mission,

➤ **Sur le fond, j'ai initié :**

- ✓ la mise en place de la baisse des coûts de formation des guides de palanquées,
- ✓ l'amélioration de la page d'accueil du site internet finalisé récemment,
- ✓ la mise en place d'un matériel de publicité,
- ✓ La vente du bateau de sécurité qui n'était plus assez utilisé.

❖ **la représentation de la FFESSM VAL DE MARNE**

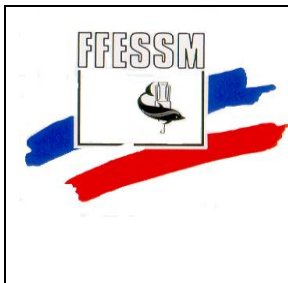
- ✓ Avec 10 Interventions en Club,
- ✓ L'organisation de l'intervention du CODEP 94 aux Jeux du Val de Marne avec plus de 20 bénévoles à la piscine du Lac de Créteil,
- ✓ Participation a différentes compétitions, formations et manifestations sportives départementales et régionales (Apnée, NaP, initiateurs, etc.)
- ✓ Participation aux réunions organisées par le Conseil Général du Val de Marne et par la DDCS (Vœux, Associations, Subventions, etc.)
- ✓ Aux inaugurations de la Fosse de plongée de Lagny et de l'Aquarium de Paris.

❖ **l'inter Région Ile De France/Picardie, la présence à :**

- ✓ 5 Comités Directeurs,
- ✓ l'organisation du stand FFESSM au Championnat de France Juniors de Nage avec Palmes à Nogent sur Marne,
- ✓ l'AG Régionale à Brétigny,
- ✓ la Journée des Moniteurs,
- ✓ la Journée des Présidents,

❖ **de notre Fédération**

- ✓ l'AG Nationale à Chartres
- ✓ les premières Assises Nationales de la Pêche de loisir et de la Plaisance à St Nazaire.



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE Extraordinaire et Ordinaire du 8 Janvier 2014 à 19 h 30



❖ Rappel des dates importantes

- Le Salon de la Plongée, Porte de Versailles : les 10, 11 et 12 Janvier 2014
- l'AG de l'Inter région IDF/P à Péronne : le 8 Février 2014
- L'AG Nationale à Avignon : les 5 et 6 Avril 2014

Jean-Claude MICHAUD rappelle aux Présidents et représentants de clubs qui ne peuvent pas se déplacer, qu'ils peuvent se faire représenter soit par un adhérent de leur club ou par le représentant d'un autre club du Val de Marne.

❖ Allocution du Président :

« Pour tout le travail accompli durant cette première année, je remercie vivement l'ensemble des membres du Comité Directeur, pour l'aide qu'ils m'ont apportée.

Je voulais remercier en particulier certaines personnes comme Dédé, Jérôme, Patrice, Laurent,....., j'arrête cette citation car en faisant la liste je me suis aperçu que je les citais tous.

Je n'oublie pas tous les bénévoles qui nous ont aidé lors des différentes manifestations, sans qui notre Comité ne serait pas si bien représenté.

Encore MERCI »

Le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité.

B) Rapport du Secrétaire, Patrice PEGHAIRE :

Le CODEP94 a vu son nombre de licenciés diminuer de 106 membres en 2013, Cette baisse de 3,6 % n'est pas trop préoccupante dans le contexte économique actuel. Sur un total de 2806 licenciés, les féminines représentent 922 licenciées soit 32,9%, ce rapport étant relativement constant depuis plusieurs années, malgré l'effort fait en faveur de la pratique sportive féminine.

C) Rapport des Contrôleurs aux comptes, Krisna MITHALAL et Bruno DEGOURNAY :

Les points importants du rapport :

- ✓ Vérifications réalisées les 16 novembre et 14 décembre 2014.
- ✓ Méthode de contrôle des postes par sondage, sur l'ensemble des postes, en particulier sur les dépenses des commissions.
- ✓ Respect global du budget malgré un dépassement significatif de la commission technique,
- ✓ Très bonne tenue des comptes constatée.
- ✓ Validation des comptes.

D) Rapport financier du Trésorier Jérôme MOISSON :

Le trésorier souligne que le bilan clos au 31 décembre ainsi que le compte de résultats de l'année 2013 ont été joints à la convocation et mis sur le site internet du Codep.



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE Extraordinaire et Ordinaire du 8 Janvier 2014 à 19 h 30



Il commente dans le détail les comptes de l'année 2013 dans une série de diapositives :

- ✓ le compte de résultats de l'année, le bilan arrêté au 31 décembre 2013 et les annexes,
- ✓ le montant total du pied de bilan s'élève à 45 797,09 euros,
- ✓ le montant total des produits s'élève à 95 527,43 euros,
- ✓ le montant total des charges s'élève à 91 857, 86 euros,
- ✓ soit un résultat excédentaire de 3 699,57 euros.

Approbation des comptes votée à l'unanimité.

E) Affectation du résultat excédentaire :

Le Comité Directeur propose d'affecter l'excédent de 3 699,57 euros en
« En réserve générale d'intervention »

Affectation de l'excédent votée à l'unanimité

F) Quitus au trésorier :

Le Secrétaire propose de donner quitus au Trésorier pour sa gestion 2013

Quitus au Trésorier voté à l'unanimité

G) Présentation du Budget pour l'exercice 2014 :

Le Trésorier commente la proposition approuvée par le Comité Directeur d'un budget équilibré en 2014 qui s'établit à 94 320 euros de dépenses et recettes, et 6 500 euros d'investissement.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le budget.

Le Président félicite le Trésorier pour sa prise en main de la comptabilité et de la gestion financière, le travail accompli pour sa première année étant remarquable.

Il indique que l'ensemble des comptes, y compris le budget sera mis sur le site internet avant la fin du mois de janvier.

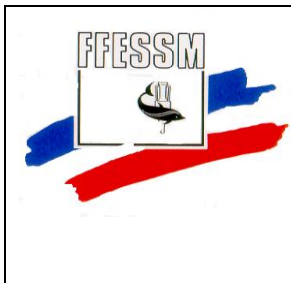
H) RAPPORT DES COMMISSIONS

Le Secrétaire donne tour à tour la parole à chaque Président de commission :

- Les rapports présentés par les responsables des commissions :
 - ✓ Christine DUMAS pour Nage avec palmes (NAP),
 - ✓ Danièle HEBRARD pour l'Environnement et la Biologie,
 - ✓ Christophe COPPENS pour l'Apnée,
 - ✓ Jean-François KERVINIO pour la Technique,

sont approuvés à l'unanimité

- Les rapports présentés pour les autres activités par,
 - ✓ Antoine JACQUEMOUD pour l'Archéologie sous marine,



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE Extraordinaire et Ordinaire du 8 Janvier 2014 à 19 h 30



- ✓ André DONZON pour la Pêche sous marine,
- ✓ Dominique VIOLA pour l'Audiovisuel.

n'étant pas encore régis par des Commission Départementales ne font pas l'objet d'un vote.

Dès approbation par le Bureau du Comité Directeur, ces rapports seront mis sur le site internet du Comité.

I) Élection des Présidents de Commissions :

Le Comité Directeur propose de voter à bulletins secrets les résolutions suivantes :

- a. Pour la Commission Technique Départementale (CTD) :

L'Assemblée Générale des Adhérents, suite à la démission de Monsieur Marc TISON dans sa fonction de Président de la Commission Technique nomme, pour le remplacer à ce poste, Monsieur Jean-François KERVINIO, élu par l'Assemblée Générale de la CTD.

Par vote à bulletin secret, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- b. Pour la création de la Commission Archéologie sous marine Départementale :

L'Assemblée Générale des Adhérents approuve la création d'une Commission Archéologique sous marine Départementale et nomme à ce poste Monsieur Antoine JACQUEMOUD.

Par vote à bulletin secret, cette résolution est adoptée par 64 voix pour et 3 voix d'abstention

- c. Pour la création de la Commission Pêche sous marine Départementale :

L'Assemblée Générale des Adhérents approuve la création d'une Commission Pêche sous marine Départementale et nomme à ce poste Monsieur André DONZON.

Par vote à bulletin secret, cette résolution est adoptée par 59 voix pour et 8 voix d'abstention

Intervention de Richard Pottier

- ✓ Celui-ci indique que la campagne de lancement des demandes de subventions 2014, débutera lundi 13 janvier.
- ✓ A propos des fosses de plongée, Richard Pottier précise que 35 fosses (entre 8 et 20 mètres) sont construites ou en cours de construction en France, dont une demie douzaine en Ile de France.

Intervention de Francis Merlot, Président de l'Inter région IDF/Picardie :

En premier lieu, Francis MERLO tient à féliciter le CODEP 94 et tout particulièrement Jean-Claude MICHAUD, notre Président, pour son action qui, sans nul doute, permettra le développement de la FFESSM dans le Val de Marne.

Quelques news :



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE Extraordinaire et Ordinaire du 8 Janvier 2014 à 19 h 30



- ✓ Le projet de base fédérale à Beaumont sur Oise est en bonne voie et pourrait être accéléré avec le soutien du CDOSIDF,
- ✓ Le bassin de plongée en place au salon, sera animé par l'IDF/P,
- ✓ Une soirée est organisée et animée par le Comité Régional de MAYOTTE à l'Aquarium de Paris, samedi 11 janvier,
- ✓ l'AG Régionale du 08 février à PERONNE, attend nombre de participants des comités et des clubs IDF/Picardie,
- ✓ l'AG nationale des 05 et 06 avril, se déroulera dans le cadre somptueux du Palais des Papes à Avignon,
- ✓ La Fédération a désormais une page Facebook,
- ✓ La livraison des commandes de fournitures fédérales pourra prendre du retard, suite à un incendie dans les locaux,
- ✓ Francis Merlot finalise le projet de nouveaux locaux du siège de la FFESSM à Marseille.

Remise de récompenses

Préalablement à la remise des médailles, le Président MICHAUD accompagné des responsables concernés, offrent un coffret voyage à Arthur GUERIN-BOERI pour sa performance au Championnat du Monde d'Apnée et à Marc TISON pour plus de quinze d'années au service de notre Fédération.

Remise de médailles

Le Président MERLO et le Président MICHAUD ont le plaisir de remettre des médailles d'OR Régionales à :

- Patricia MAZIER,
- Laurent LEBRIS,
Patrice PEGHAIRE,

Pour leur action, leur dévouement et leur fidélité.

Les travaux de l'Assemblée Générale de la FFESSM VAL DE MARNE sont clôturés à 22 heures et les participants sont invités à lever le verre de l'amitié.

Le Président
Jean-Claude MICHAUD

Les Scrutateurs
André MAISONNEUVE et Hervé LOUET

Le Secrétaire
Patrice PEGHAIRE